

06 fév 2019 -09:01

La campagne «Brexit» de la douane a déjà fait réagir un quart des entreprises

Sur les vingt mille entreprises qui ont reçu un courrier leur attribuant un numéro de douane ces deux dernières semaines, un quart environ a réagi. Le ministre des Finances Alexander De Croo et la douane invitent les entreprises à se mettre en ordre au plus vite : *“Celui qui n’a pas de numéro de douane ne pourra pas faire de commerce avec le RU »*.

À partir du moment où le Royaume-Uni (RU) aura quitté le marché intérieur de l’Union européenne, les entreprises qui entretiennent des relations commerciales avec le RU devront s’acquitter de formalités douanières. Pour effectuer une déclaration douanière, les entreprises ont besoin d’un numéro EORI (*Economic Operator Registration and Identification*).

Rôles inversés

À la mi-janvier, il était apparu que seule une entreprise belge sur cinq ayant des échanges commerciaux avec le RU mais pas encore de numéro de douane s’était mise en ordre ces derniers mois. Vingt mille autres n’avaient jusqu’ici pas encore fait la demande d’un numéro EORI. Le ministre des Finances Alexander De Croo avait alors décidé, en accord avec la douane et les organisations sectorielles, d’inverser les rôles.

Si auparavant les entreprises devaient elles-mêmes demander un numéro de douane EORI, elles se voient maintenant attribuer ce numéro d’office par la douane. Vingt mille sociétés en ont reçu une dans leur boîte aux lettres ces dernières semaines. Elles doivent uniquement transmettre un certain nombre d’informations pour que le numéro EORI soit définitivement inscrit dans la base de données européenne des bureaux de douanes.

Un quart des entreprises ont réagi depuis lors : 3.646 entreprises ont envoyé les données nécessaires, 1.296 autres entreprises se sont déjà manifestées mais devaient encore compléter la demande.

Le call center contacte les entreprises

La douane a aussi décidé de contacter par téléphone les 5000 entreprises les plus actives en matière d’échanges commerciaux avec le Royaume-Uni. Le call center est opérationnel depuis la fin de la semaine dernière. Une équipe de douze effectifs de la douane assure le suivi de leur demande EORI via le call center.

La douane s’attend à une augmentation du nombre de déclarations d’importation à la suite du Brexit de 930.000, soit une hausse de 14 %. Le nombre de déclarations d’exportation en plus est estimé à environ 4.500.000, une hausse de 47 % .

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be